

**SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DES LANDES**  
**140 avenue Camille CLAUDEL**  
**40280 Saint Pierre du Mont**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**du 22 septembre 2017**

**PROCES - VERBAL**

Le 22 septembre 2017 à 14h30, les adhérents du SST des LANDES, dont le siège social est situé : 140 avenue Camille CLAUDEL 40280 St Pierre du Mont ont été individuellement convoqués dans les locaux du Service à Dax, par le Président du Conseil d'Administration, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral pour l'année 2016
- Rapport comptable et financier de l'exercice 2016
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des Comptes et affectation du résultat, quitus aux administrateurs,
- Pouvoir pour les formalités.

Le Président, Monsieur Claude BAUDIA, dépose sur le bureau le texte des résolutions, les rapports du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et déclare tenir à disposition les pouvoirs. Il déclare la séance ouverte, accueille les participants et remercie de sa présence Monsieur Philippe Caron, représentant du cabinet d'expertise comptable et Monsieur Philippe Walter, représentant du Commissaire aux Comptes.

Avant de passer à l'ordre du jour, il expose qu'il ressort de la feuille de présence dûment signée par les participants et des pouvoirs dûment établis et signés, que l'Assemblée Générale Ordinaire est constituée de :

- nombre d'adhérents présents :
- nombre de voix présentes :
- nombre de voix représentées :
- nombre total de voix présentes ou représentées :

M. est nommé Secrétaire de Séance.

## **1) RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2016.**

Le Président présente ensuite à l'Assemblée Générale le rapport sur l'activité du Service de Santé au Travail des Landes, au cours de l'année 2016. Un exemplaire de ce rapport ayant été remis à chaque participant à son entrée en séance, le Président en aborde les grands points, s'en remettant aux questions quant aux autres éléments.

L'année 2016 a été marquée par plusieurs événements importants.

En effet cette année 2016 a vu la poursuite de la réforme engagée par la loi du 20 juillet 2011 et les deux décrets du 30 janvier 2012. Une nouvelle étape a été concrétisée en août 2016 avec la « Loi Travail » et en décembre 2016 avec les décrets d'application.

Je ne m'étendrai pas sur les modifications importantes apportées par ces nouvelles dispositions réglementaires, car une synthèse va vous en être faite tout à l'heure, au cours de cette A.G. Mais d'ores et déjà, nous pouvons estimer qu'il va nous être plus facile de faire notre travail, en confiant aux infirmiers davantage de missions, afin d'apporter aux employeurs davantage d'assistance.

Au cours de l'année 2016 nous avons poursuivi la modernisation de nos centres annexes, afin, notamment de garantir la liaison internet, nécessaire pour le fonctionnement du nouveau logiciel, tous nos dossiers médicaux étant informatisés. Les difficultés de fonctionnement évoquées l'année dernière s'estompent, cela fonctionne de mieux en mieux.

Aujourd'hui le Service continue à être présent sur tout le Département, autour des centres de Biscarrosse, de Capbreton, de Dax, et de St Pierre du Mont.

- Biscarrosse : Mimizan, Morcenx, Pissos, Labouheyre, Lit et Mixe
- Capbreton : St Vincent de tyrosse, Cauneille, Soustons, Moliets, Vieux boucau,
- Dax : Montfort, Rion, Amou, Castets
- MDM : Roquefort, Hagetmau, Aire sur l'adour, Grenade
- Points en recherche : Tartas et Gabarret

### **1) Ressources Humaines.**

Comme l'année dernière, je vais évoquer les changements qui sont intervenus dans le personnel du Service.

Nous avons vécu les départs à la retraite de 2 médecins du travail (dont 1 à Capbreton (Dr DAL FARRA), et un à Dax (Dr MIREMONT). Heureusement nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 médecins, 2 à Mont de Marsan (le Dr POUDEIROUX, et le Dr. BOULET).

En outre nous avons recruté 2 infirmières. Ce qui en porte le nombre à 9, tous qualifiés en « Santé Travail ». Pour être complet sur ce point, nous projetons pour 2018 l'embauche de 2 infirmiers supplémentaires, afin que l'effectif soit optimum.

Notre équipe pluridisciplinaire répartie sur nos quatre Centres, représente actuellement 59 personnes, soit 89% de l'effectif total du Service. Le bilan de l'activité de cette équipe, va vous être présenté dans un instant, par notre Directrice.

Pour mémoire, chaque centre dispose d'équipes toutes composées, autour d'un médecin, d'un infirmier, d'un technicien hygiène sécurité, et un ATST. En outre dans le cadre départemental, et toujours sous le contrôle du médecin, nous disposons d'une psychologue du travail (bientôt 2), une Assistante Sociale du travail, ainsi qu'un toxicologue.

## **2- Point Financier**

Je ne voudrais pas m'étendre longuement sur ce chapitre, car notre Expert comptable, et notre Commissaire aux Comptes, vont vous donner toutes les informations que vous souhaitez.

Néanmoins, très succinctement je vous dirai que nos **dépenses** sont **inférieures** à celles de l'année précédente, -6.34%, notamment grâce à la baisse du poste **rémunérations**, mais aussi par des économies sur un certain nombre de postes de fonctionnement.

En contre-partie, les recettes globales ont légèrement fléchi, de – 1.47%.

Pour autant, Le résultat global, nous a permis de couvrir les dépenses du Service, mais aussi de permettre d'effectuer tous nos amortissements, afin de dégager un résultat positif **de 9764.39 €**

## 2) Activité 2015

### Dépenses.

En termes d'exploitation, l'exercice 2015 est, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement hors amortissements, supérieur aux prévisions (+ 4,31 %) :

le montant réel des dépenses s'est élevé à 5 466 090 €

Par rapport à 2014 (5 252 571 €), l'augmentation des dépenses est de 213 519 €, soit + 4 %.

Cet écart s'explique :

- par le poste rémunérations : L'augmentation de 144 188 € par rapport à 2014 (et de 86 452 €, par rapport au budget 2015), provient notamment de l'arrivée d'un médecin et d'une infirmière sur Dax, des indemnités de départ en retraite (deux médecins, de la direction et de la documentaliste) ;  
Les charges salariales sont en conséquence en augmentation (+ 44 661 € par rapport à 2014) ;
- par des augmentations liées au nouveau centre de Biscarrosse ( eau, gaz, nettoyage + 7000 euros) ou à l'installation de PREVENTIEL (frais de télécommunications + 10 000 euros, maintenance + 7 000 euros).

Les dépenses totales y compris avec amortissements atteignent 5 776 500 euros.

Les amortissements sont EN HAUSSE de 57 989 €, par rapport à 2014 du fait de la construction du centre Biscarrosse et de l'installation du logiciel PREVENTIEL.

### Recettes.

Les recettes globales se sont élevées à 5 503 654 (29 000 euros de produits exceptionnels et 88 000 euros de produits financiers) en légère augmentation par rapport à 2014 (+ 32 318 €).

L'activité 2015 liée aux cotisations, loyers et subventions (et hors produits financiers et produits exceptionnels) a atteint 5 386 661 € et n'a pas permis de faire face aux charges d'exploitation courantes, qui s'élèvent à 5 466 090 €.

Compte tenu des amortissements particulièrement élevés du fait de la livraison des locaux de Biscarrosse, l'exercice se clôt par une perte de 272 851,86 €, à comparer à la perte de - 63 505 € qui avait été budgétée et à la perte de – 33 661 euros en 2014.

### 3- **BILAN DES PRESTATIONS 2016 ET DU PROJET DE SERVICE**

Avant de conclure, je voudrais dire un mot de notre projet de Service. Le Projet en cours actuellement en est à sa quatrième année, et il court jusqu'en 2018. Nous allons donc commencer à réfléchir sur le suivant, pour la période 2018-2023.

Outre le respect des demandes de notre Tutelle Régionale, et demandes des partenaires sociaux, nous renforcerons les services que nécessiteront nos adhérents. A cet égard en 2016, nous sommes intervenus chez 6640 adhérents, soit 75% de la totalité. Nous progressons, mais nous voulons mieux faire encore. Nous viserons les 100%.

En matière de suivi individuel, le suivi périodique des salariés a été assuré par les Médecins et les Infirmiers, avec environ 8 590 visites et 6 662 entretiens infirmiers.

Conformément à notre agrément les infirmiers ont suivi exclusivement des salariés en surveillance simple, et il est à noter que le service a depuis sollicité un agrément aussi pour les salariés soumis au bruit, vibrations et agents biologiques.

Action en milieu de travail : On relève une hausse des actions menées en équipe pluridisciplinaire, les Médecins du Travail exerçant davantage leur rôle d'animation et de coordination de ces équipes au bénéfice des adhérents.

Ces actions se sont concrétisées à travers notamment des soutiens à l'évaluation des risques, des sensibilisations, la mise jour ou la création des fiches d'entreprises, des actions de maintien dans l'emploi telles que des conseils ou des études de postes. Il est à noter que les inaptitudes sont en baisse régulières depuis 2013.

Les prestations du SST des Landes ont bénéficié à 5950 adhérents soit 67 % de nos adhérents.

Le détail de l'action individuelle médicale (visites et entretiens) et l'action en milieu de travail figure dans le rapport de la direction transmis à la DIRECCTE et va vous être présenté également.

Le Service, comme l'ensemble des Services de Santé au Travail est dans une démarche de changement qui va se poursuivre sur le prochain exercice avec la réforme parue en août 2016.

#### 4- En **Conclusion**,

Encore une fois, le S.S.T.L. est bien géré, au service de tous les adhérents, et ceci malgré les aléas de la conjoncture et dans le respect des contraintes que nous imposent les pouvoirs publics. Nous devons apprécier la possibilité qui est laissée aux employeurs, de gérer les Services de Santé au Travail. Pour cela, je voudrais encore une fois défendre la structure de type associatif de nos Services. En effet l'économie associative permet de « profiter » du bénévolat et de la probité d'un certain nombre de personnes dévouées et généreuses. N'étant pas attirées par l'appât du gain, leur gestion coûte moins cher aux Entreprises, et donc à la collectivité. Ainsi tout le monde est mieux servi, que s'il s'agissait de Services Publics ou semi Publics qui prendraient en charge la Santé au Travail.

C'est pour cela que je veux ici remercier tous les acteurs qui ont contribué en 2016, au bon fonctionnement de notre S.S.T. des Landes.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

A l'issue de cette intervention, Mme Anne PLANTIF, Directrice du Service, présente un power point à l'Assemblée, dans lequel est détaillée l'ensemble des prestations de suivi individuel et d'action en milieu de travail effectuée en 2016, et citée ci-dessus, par l'équipe pluridisciplinaire au profit des adhérents du Service et les actions du projet de service.

Après divers échanges, tant sur ces actions que sur l'impact de la réforme, le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

## **2) PRESENTATION DES COMPTES ET BILAN POUR L'ANNEE 2016.**

Il est poursuivi par la présentation à l'Assemblée des comptes de résultat et du bilan, au titre de 2016.

Après avoir rappelé que le produit d'exploitation 2016 est composé :

- de la cotisation appelée sur un pourcentage égal à 0,335 % sur la masse salariale individuelle plafonnée,
- et des cotisations forfaitaires pour les salariés saisonniers et les intérimaires,

il est présenté les quelques éléments marquants de l'exercice :

A la suite de ces présentations, aucune question n'est soulevée et la parole est donnée au Commissaire aux Comptes.

## **3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.**

, du cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes, fait alors lecture de son rapport sur les comptes et bilan de l'exercice 2015 et de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le Président et Madame Lamothe Bousquet ayant répondu aux diverses questions relatives aux comptes, il est proposé à l'Assemblée de passer au vote des résolutions relatives à l'ordre du jour.

## **4) APPROBATION DU RAPPORT, DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT.**

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture, par le Président, du rapport d'activité du SST des Landes, au titre de l'année 2016, l'Assemblée Générale approuve ce rapport, établi conformément à l'Arrêté du 09-12-1971.

Cette résolution est adoptée par voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture, des comptes de résultats de l'exercice et du bilan arrêté au 31-12-2016 des rapports du Commissaire aux Comptes, ainsi que des commentaires sur les évolutions les plus significatives des différents postes de recettes et de dépenses, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2016 du SST des Landes, décide d'affecter le bénéfice de euros au report à nouveau et donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

Cette résolution est adoptée par voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président et au Conseil d'Administration, agissant ensemble ou séparément, pour effectuer toutes les formalités légales d'usage, signer tous actes et pièces, et, généralement, faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée par voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Claude BAUDIA, remercie l'Assemblée et déclare la séance levée.

Fait à DAX le 22 septembre 2017

**Le Secrétaire de Séance,**

**Le Président,**

**Claude BAUDIA**